

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° CD552

présenté par

M. Duvergé, Mme Lasserre, M. Millienné, M. Pahun, Mme Luquet, M. Robert et M. Orphelin

à l'amendement n° CD|297 de Mme Maillart-Méhaignerie

-----

### ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« ou de surfaces agricoles en conversion, au sens de l'article 17 du Règlement (CE) 834-2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.